

Paris, le 20 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Depuis 1928, la Fondation et ses établissements participent à l'action médicale, sanitaire et médico-sociale, en régions Hauts-de-France, Grand Est, Normandie et Ile-de-France. Ils se consacrent, aujourd'hui, aux soins de suite et de réadaptation, à la prise en charge du handicap et de la dépendance, à l'appareillage et la formation.

Privés à but non lucratifs et participant au service public hospitalier, les établissements ne pratiquent aucun dépassement d'honoraires et favorisent l'accès aux soins de tous. Chaque année, plus de 16 000 patients sont hospitalisés dans les hôpitaux La Musse et Villiers Saint Denis ou y viennent en consultations. Plus de 160 résidents et 180 proches aidants sont accueillis et accompagnés dans les structures médico-sociales et 265 étudiants sont formés. Un service de prise en charge des personnes présentant un trouble du spectre autistique a été ouvert.

Les dons collectés permettront de financer, en particulier, les actions suivantes : l'accueil des patients et résidents atteints de la maladie d'Alzheimer (et de pathologies neurodégénératives apparentées) ainsi que le soutien de leurs proches aidants, l'amélioration de la prise en charge en soins palliatifs et l'organisation d'activités de réadaptation par le sport. Vous trouverez, au verso de ce courrier, la présentation de ces actions.

Nous comptons sur vos dons et vous exprimons, par avance, toute notre gratitude.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, au nom de tous les professionnels de nos établissements, l'expression de nos sentiments dévoués.

Catherine Palladitcheff
Directeur de l'hôpital La Musse

Patrick Villessot
Président de la Fondation

Eric Petit
Directeur de l'hôpital Villiers Saint Denis

Nom – Prénom : Mail :

Adresse postale :

Je désire participer à la campagne 2018-2019 : accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et accompagnement de leurs proches aidants, amélioration de la prise en charge des soins palliatifs et activités de réadaptation par le sport.

Je désire que mon don soit affecté à une action particulière ou à un autre service de l'hôpital :

Chèque à libeller à l'ordre de La Renaissance Sanitaire et à adresser à :
La Renaissance Sanitaire 4, rue Georges Picquart - 75017 Paris

ou don en ligne sur : www.larenaissancesanitaire.fr

AVANTAGES FISCAUX

Les dons consentis à la Fondation La Renaissance Sanitaire, reconnue d'utilité publique, bénéficient notamment des avantages fiscaux suivants :

- les particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable ;
- les entreprises bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don, dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires hors taxe ;
- les libéralités testamentaires et les donations permettent des abattements sur l'assiette des droits de mutation et de succession.

Les réductions d'impôts liées aux dons sont maintenues malgré la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Un reçu fiscal vous sera adressé afin que vous puissiez réduire votre impôt.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par les lois n°2004-801 du 6 août 2004 et n° 2018-493 du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression s'agissant des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en nous envoyant un courrier à l'adresse figurant ci-dessus. Vos coordonnées sont à l'usage exclusif de La Renaissance Sanitaire dans le cadre de sa démarche d'appel aux dons.

Nous sommes à votre disposition pour toute information relative aux dons et legs.

Carole WANNYN ☎ 01 43 26 77 04 - larenaissancesanitaire@lrs-fondation.net – www.larenaissancesanitaire.fr



Fidèle à ses origines et soucieuse de prodiguer des soins et un accueil de qualité, la Fondation a plus que jamais besoin de la générosité des donateurs pour poursuivre son action.

Madame, Monsieur, soyez par avance remercié(e) de votre soutien financier.

■ L'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer



L'accueil de jour Alzheimer Villiers Saint Denis accompagne 70 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de pathologies neurodégénératives apparentées en leur permettant de bénéficier d'une réadaptation cognitive grâce à des activités stimulantes (cuisine, jardinage, gymnastique douce, relaxation...). Trois places supplémentaires d'accueil viennent d'être créées.

Les équipes soutiennent également les proches aidants, grâce à une plateforme d'accompagnement.

Vos dons nous permettront d'organiser des animations pour les résidents et des activités de répit pour les proches aidants.

■ Les soins palliatifs

Les unités de soins palliatifs des **hôpitaux La Musse** et **Villiers Saint Denis** sont composées de médecins, d'infirmiers, d'aides-soignants, de masseurs-kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, de psychologues et d'assistantes sociales. Des bénévoles, formés à l'accompagnement à la fin de vie, sont également associés à l'équipe.

Dans une approche globale et individualisée, les unités ont pour objectifs de :

- prévenir et soulager la douleur dans une atmosphère chaleureuse imprégnée de respect (en favorisant le bien-être psychologique, physique, social et spirituel du malade) ;
- limiter la survenue des complications ;
- coordonner la prise en charge ;
- assister les proches du malade et les aider à s'impliquer.

Vos dons nous permettront d'acquérir des matelas anti-escarre et d'améliorer le confort des chambres d'hospitalisation.



■ La réadaptation par le sport



Des activités de réadaptation par le sport (escalades, parcours sportifs extérieurs, etc.) sont proposées aux patients dans le but d'améliorer leur rééducation, de restaurer leur confiance en eux et de favoriser leur réinsertion.

Elles permettent aux personnes hospitalisées de travailler la motricité, la coordination des mouvements, la concentration, la confiance en soi, la gestion de l'effort, la prise d'initiatives tout en découvrant des activités sportives qui pourront se prolonger.

Ainsi, grâce à vos dons, un premier mur d'escalade va pouvoir être implanté à l'hôpital La Musse.

Un équipement identique est prévu à l'hôpital Villiers Saint Denis ainsi que l'aménagement de parcours santé sportifs extérieurs dans les parcs des deux hôpitaux.